



Déclaration Liminaire CTL 17 octobre 2013

Monsieur le Président,

« La physionomie des prochains budgets sera sensiblement différente, à la fois dans le partage entre les recettes et les dépenses et dans l'ampleur de l'effort à accomplir. Nous allons viser une stabilité à partir de 2014 avec le souci de la modernisation de l'action publique et des réponses spécifiques apportées aux demandes que les représentants des personnels ont exprimées ».

C'est ainsi que le Ministre de l'Economie et des Finances avait conclu son propos lors du Comité Technique du 16 octobre 2012.

Un an plus tard, les agents des Finances font en effet le constat du changement de physionomie du projet de loi de Finances pour l'année 2014.

Pour preuve :

- 2564 suppressions d'emplois supplémentaires, soit près de 10% de plus qu'en 2013 !,
- Les crédits de fonctionnement sont réduits de 50 Millions d'€, qui viennent se cumuler à la baisse de 7% subie en 2013,
- Les crédits affectés spécifiquement à la reconnaissance des qualifications, diminués de 50% en 2013, sont de nouveau amputés,
- Le gel de la valeur du point d'indice est toujours d'actualité, quatre ans après sa dernière revalorisation,

Si c'est cela la stabilité annoncée en 2014, vous comprendrez bien qu'elle ne peut satisfaire les agents des ministères économiques et financiers. Elle ne répond à aucune des demandes maintes fois formulées par les représentants du personnel.

C'est donc dans un environnement professionnel particulièrement dégradé que les agents des Finances continuent d'exercer au mieux et avec les moyens du bord leurs missions.